

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Réponses payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancien Moulouit) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

UN AVEU DÉNUÉ D'ARTIFICE...

A PROPOS DU PRIX DES HUILES

On lit dans le *Petit Marseillais* la communication suivante :

« Ce n'est pas sans un certain étonnement que nous avons lu, dans un journal de Tunis, un entrefilet d'un correspondant anonyme, disant sous la rubrique : « Le prix de l'huile », qu'à Nice on payait les huiles d'olives de 215 à 220 les 100 kilos, et prédisant le prix de 300 francs les 100 kilos pour les huiles d'olives de Tunisie.

Cet écrivain, nous espérons occasionnel, mérite, certes, les félicitations de son pays, car il en prend les intérêts au-delà de toutes expressions, à tel point qu'il oublie que la Tunisie est sous le protectorat de la France, et que c'est la France, par la civilisation qu'elle a apportée, par ses conseils, par son argent surtout, qui a aidé puissamment à la prospérité de ce pays et qu'elle est en droit, alors, d'en attendre l'appui.

Notre récolte, en France, est cette année franchement déficitaire, pour ne pas dire nulle; et si, comme on le dit, la récolte en Tunisie est de plus de 80 millions, la France compte donc sur l'arrivée des huiles de Tunisie pour l'aider dans son commerce, mais non pour l'exploiter.

Que le Résident et les pouvoirs publics tunisiens prennent des précautions pour sauvegarder l'alimentation de ce pays, et cela même pour deux ans s'il le faut, bien, mais que suivant l'idée de ce collaborateur, on en profite pour pressurer les négociants français, cela non; et à notre tour, nous espérons que nos députés et sénateurs sauront faire entendre leurs voix autorisées dans ce conflit et que l'exportation nécessaire, indispensable aux besoins de la France sera largement autorisée.

NESTOR RENÉ,

Secrétaire général du Syndicat du commerce des huiles d'olives de la ville de Marseille.

Comme on le voit, l'honorable M. Nestor ne joue pas sur les mots, il met franchement et honnêtement les points sur les i. La Tunisie doit garder, par devers elle, tout le stock nécessaire à son alimentation — merci du conseil — mais le surplus doit être envoyé en France pour l'aider dans son commerce, aux négociants français qui, eux, se chargeront de récupérer un bénéfice honnête, cela va sans dire, comme les accapareurs tunisiens qui ont déjà emmagasiné, paraît-il, des millions de kilos.

Mais le Gouvernement — rendons-lui hommage — ne s'est pas laissé prendre au dépourvu et, bon gré mal gré, la consommation du pays sera assurée. Ce n'est pas assez, il faut qu'il réquisitionne toute l'huile comme il a réquisitionné le vin, même plus, qu'il se fasse lui-même marchand d'huiles, comme il s'est fait marchand de sucre; aussi ne pouvons-nous le féliciter de la décision prise qu'il sera obligé très sûrement d'annuler.

bénéfices, qui iraient grossir des intermédiaires peu intéressants qui auront gagné assez d'argent en lui repassant leur marchandise. Cette opération n'est pas au-dessus des forces de l'honorable directeur général des Finances, qui est homme à la mener à bien. De cette façon, tous les intérêts seront sauvegardés, mais encore le Gouvernement local aidera celui de la métropole en ne laissant pas accaparer la marchandise par les spéculateurs qui ne manquent malheureusement pas en France.

Si nous renonçons à notre idée première de la participation fixe du Gouvernement aux bénéfices, c'est que des gens du métier nous ont prouvé par A + B que le spéculateur tunisien ne perdrait pas un centime du bénéfice escompté, car il saura toujours y trouver son compte et qu'en définitive, ce serait le consommateur français métropolitain, l'éternel plumé et tordu qui ferait les frais de cette participation. Ce qu'il faut, c'est la réquisition pure et simple et la vente aux syndicats des huiles d'olives qui seront chargés d'en faire la répartition après entente avec la préfecture qui fixera les prix de vente.

Cela paraît un peu compliqué à première vue, mais ne l'est nullement.

La Tunisie vend à tel syndicat, telle quantité d'huile de telle qualité à tant l'hecto, et le préfet décide, s'il le juge à propos, de taxer ou non l'huile envoyée par la Direction générale des Finances de Tunisie.

En procédant ainsi, le trafiquant aurait une juste et équitable rémunération de ses capitaux, la Tunisie la part qu'elle entend prélever pour toutes les œuvres de guerre, et le consommateur final ne serait pas obligé de passer sous les fourches caudines des commerçants peu scrupuleux comme nous avons pu le constater l'année dernière à Paris où nous avons vu des flacons de 950 grammes tarifés au prix de neuf francs cinquante qui se vendaient quatre francs soixante-quinze avant la guerre!

Allons, entrons résolument dans la place et opérons pour l'huile comme nous l'avons fait pour le sucre, et tout le monde y trouvera son compte.

JEAN-SANS-PEUR.

Billet de la Semaine

Et nos Services maritimes postaux? Qui s'en occupe?

Il y a, à Paris, naturellement, une grande commission des services maritimes franco-algériens qui siège, au ministère de la Marine, sous la présidence du très distingué M. Peytral, sénateur des Bouches-du-Rhône, ancien ministre.

Elle a entendu dernièrement

MM. Gaston Thomson et Cuttoli, députés de Constantine, qui ont défendu avec autorité et la dernière énergie, nous n'en doutons pas, la cause de leurs mandants.

Mais, et nous, et la Tunisie, qui s'en occupe? Qui prend nos intérêts au sein de cette commission, qui les défend avec énergie?

M. le Résident général, seul qualifié pour exposer nos desiderata, retenu au rivage, ne peut aller à Paris plaider notre cause et la défendre avec l'autorité dont il jouit dans les conseils du Gouvernement.

Il est à craindre alors que nous soyons les éternels sacrifiés, car, d'après les renseignements qui parviennent en Algérie des membres de la commission, on aurait adopté les propositions suivantes qui nous font croire qu'il ne doit pas nous rester grand chose :

1. De la Cie des Chemins de fer du Midi tendant à établir chaque semaine (pour les passagers et les primeurs marchandise en grande vitesse) trois services entre Alger et Port-Vendres et un service entre Oran et Port-Vendres. Vitesse uniforme 16 nœuds;

2. Sur la proposition de M. Thomson, la vitesse sera de 16 nœuds entre Marseille et Alger et 15 nœuds pour Oran et Constantine;

3. On demande quatre services entre Marseille et Alger. Trois services Marseille-Oran, dont un ferait l'escale de Carthage. Quatre services entre Marseille et Philippeville, Bone, et sur l'intervention de M. Thomson et de la Chambre de Commerce de Constantine, le rétablissement de la ligne Constantine-Alger-Tunis desservant tous les ports intermédiaires, et cela malgré l'opposition de M. Lefèvre, d'Alger, qui estimait que ce service devait être laissé au petit cabotage; mais on a fait remarquer que si ce petit cabotage existait entre Alger, Bougie, Philippeville et Bone, il n'existerait pas du tout sur Tunis, et que depuis la suppression de ce service par le transatlantique, le département de Constantine est obligé de faire passer par Marseille toutes les marchandises à destination de Tunis et la côte tunisienne.

M. Broussais, député d'Alger, a été chargé de rapporter les desiderata de la commission.

Dans tout ceci, encore une fois, nous n'apercevons pas même, avec une forte lorgnette, si nous serons traités sur un pied d'égalité avec Alger, Oran ou Constantine?

Quelqu'un pourrait-il renseigner le public?

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

Contre les produits suspects

Notre excellent confrère Georges Candas dénonce, dans le « Petit Français », de Bone, un commerçant de notre nationalité qui a l'impudence d'exposer dans ses vitrines les produits Suchard du boche Karl Russ, et dans la « Tribune Bônoise », il adjure les patriotes de refuser les produits des Nestlé, Maggi, Knorr et autres conserves de Leuzbourg.

Sa voix sera-t-elle entendue? Nous le souhaitons sans trop l'espérer.

Ici, si nous voulions dénoncer les commerçants français ou autres qui vendent des produits boches ou embochés, ce n'est pas un seul que nous aurions à nommer, mais quatre-vingt-quinze pour cent.

Comme nous demandions à l'un d'eux pourquoi il s'obstinait à vendre ces produits ennemis, il nous répondit textuellement :

« Tout ça, ce sont des balivernes, puisque le Gouvernement les autorise à être vendus chez nous, et il fait même plus que de les laisser vendre, il en achète lui-même de très grosses quantités, alors pourquoi voulez-vous que je sois plus patriote surtout que j'y trouve largement mon compte et le public aussi? Si toutes ces marchandises sont boches, qu'on les interdise, mais vous verrez alors ce qui se produira lorsque les maisons françaises n'auront plus ces concurrents suisses. Déjà elles vendent beaucoup plus cher, que sera-ce quand elles n'auront plus à craindre cette concurrence? »

Au fond, moi, vous savez, je ne demande qu'à satisfaire ma clientèle qui demande du bon et pas cher, le moins cher possible. Que les maisons françaises nous mettent à même de réaliser des désirs trop légitimes en ces temps chers et nous n'aurons pas besoin de vendre au pauvre monde des produits étrangers. Mais commencez par faire entendre raison aux maisons françaises et demandez-leur pourquoi elles nous disent : « c'est tant, à prendre ou à laisser ».

L'Allemagne manque de vivres!

La « Suisse » du 2 décembre relève qu'on a chargé encore, la semaine dernière, à Berthoud, trente-six wagons de bétail de choix, à destination de l'Allemagne.

Bouchées doubles

A Constantine, la guerre ne fait pas perdre la boussole des dirigeants; voici les travaux projetés ou en cours d'exécution :

Tramways électriques dans Constantine et la banlieue. Passage supérieur au-dessus du P.-L.-M., près du passage à niveau. Grande gare. Hôtel Terminus près de la gare, qui se fera, en même temps qu'une vingtaine d'autres à construire dans toute l'Algérie par les chemins de fer de l'Etat. Transformation de la pépinière en grand parc. Mise en valeur des bords de Sidi-M'cid. Route et ponts sur le Rhumel, en arrière des chutes. Ascenseur et construction des bords, de la nouvelle Halle aux grains, du nouveau quartier de la Halle aux grains actuelle, du quartier du Coudiat. Construction d'un lycée national de jeunes filles, le lycée actuel devant devenir le petit lycée de garçons. Expropriation et création d'une grande place entre la préfecture et la mairie. Plantations le long des pentes du village arabe et de l'Avenue de Sétif. Chemin de fer Mila sur Fedj-M'zala et plus tard sur Saint-Arnaud, chemin de fer d'Oued-Athménis sur Saint-Donat, etc., etc.

La liste des travaux, on le sait, est loin d'être close pour notre chère cité, ajoute notre excellent confrère le « Républicain » de Constantine, il reste à faire presque autant que ce qui a été fait!

Dans la presse

Notre confrère Saint-Paul, directeur de l'« Echo de Bizerte », réformé deux fois, a contracté un engagement, pour la durée de la guerre, dans les services des approvisionnements de siège du camp retranché de Paris. Il est parti pour la France par un des derniers paquebots.

Nous ne saurions trop féliciter notre confrère qui donne un bel exemple de patriotisme à tant de faux patriotes encore mobilisables qui préfèrent rester tranquillement chez eux, à mener leurs petites opérations commerciales plutôt que d'aller servir la patrie qui a tant besoin du concours de tous puisqu'elle fait de plus en plus appel à la main-d'œuvre féminine.

On annonce la mort de M. Berra, imprimeur, directeur du journal le « Sahel » de Soussse.

M. Berra jouissait de l'estime unanime. Il avait réussi, à force de travail et de persévérance, à se créer une situation fort enviable, et de M. Ch. Dominguez, avocat, publiciste, sergent, mort accidentellement au cours d'une ascension aux environs de Barcelonnette.

La « Petite Tunisie » prie les familles de nos confrères d'agréer ses sincères condoléances.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15

Les Evénements d'Athènes

Une agression des troupes grecques contre les marins français

Les troupes grecques ont pris subitement, le 1^{er} décembre, une attitude agressive contre le détachement de marins français qui se trouvait depuis longtemps à Zappeion, contre les légations et l'école française d'Athènes et contre les vénizélistes. Des coups de fusils furent tirés. On fit même usage de mitrailleuses. A plusieurs reprises, le canon fut dirigé sur Zappeion.

Les pertes sont d'environ cent Français tués et blessés, de quarante prisonniers français, un colonel et deux lieutenants grecs avec quarante soldats morts ou blessés.

A 5 heures, à la suite de la conclusion d'un armistice, le feu a été suspendu; mais il a été repris, avec plus d'intensité, à 5 heures et demie.

Trente coups de canon ont été tirés par la flotte; trois obus sont tombés sur le palais royal.

Un récit de l'agression grecque

Après une bruyante manifestation organisée la nuit précédente par les réservistes et les antivénizélistes, un calme relatif était survenu. Mais le lendemain, le bruit courut que les marins alliés arrivaient près d'Athènes. La situation devint alors extrêmement tendue.

Avec des contingents prélevés sur les navires arrivés au Pirée, le commandant des forces alliées forma trois colonnes composées d'Anglais, de Français et d'Italiens, et qui, par des routes différentes, se dirigèrent sur Zappeion, les collines au sud et les poudrières. Les officiers espéraient que les troupes grecques ne s'opposeraient pas à leur marche en avant et qu'elles se borneraient à protester.

Les trois colonnes purent atteindre, presque sans encombre, les positions indiquées, mais aussitôt les troupes grecques, auxquelles s'étaient joints des groupes de réservistes, commencèrent à tirer. Les marins répondirent et il y eut des tués et des blessés.

Durant toute la journée, des combats s'engagèrent sur différents points. Vers 17 heures, l'artillerie grecque, en position sur les collines au nord de la ville, lancèrent quelques obus sur le palais de Zappeion. C'est alors que la flotte allée entra en action et fit taire le feu de l'artillerie grecque. Les journaux antivénizélistes continuent à exciter la population contre l'entente.

Le but que poursuit le roi

L'attaque des Grecs était préméditée. Le roi Constantin avait préparé un piège dans lequel tombèrent les alliés. Vingt-cinq mille Grecs avaient été placés de façon à entourer les colonnes de débarquement lesquelles, après une lutte inégale, durent se retirer, ayant subi des pertes importantes.

Les alliés sont persuadés que le roi Constantin n'a pour but que de gagner du temps, espérant que prochainement, le général Mackensen pourra attaquer Sarraïl de face, ce qui permettrait aux Grecs de prendre les alliés de flanc.

A Athènes, une centaine de vénizélistes ont été tués vendredi et un millier jetés en prison.

Comité secret de ravitaillement

On nous parle souvent des décisions prises par le Comité de ravitaillement, dont quelques-unes méritent tous les éloges du public qui ne les lui marchandait pas.

Mais ce public voudrait bien connaître un peu la composition de ce comité qui n'est pas un comité fantôme puisqu'il existe et prend des décisions de la plus haute importance.

Y aurait-il indiscrétion à demander s'il est composé de civils ou de militaires, d'officiers ou de simples embusqués?

Pour couper court à des bruits tendan-

cieux et calomnieux jetés en pâture à la malignité publique, le Gouvernement serait très bien inspiré en faisant paraître au « Journal Officiel » la composition de ce Comité de ravitaillement. On saurait ainsi s'il est au-dessus de tout soupçon.

La Censure Politique A DU PLOMB DANS L'AILE

Depuis quelques mois, la presse tunisienne est soumise à une censure qui exerce un droit qu'elle tient de sa propre volonté — toute puissante.

Qu'elle nous empêche de parler de choses diplomatiques ou militaires qui pourraient nuire à la défense du pays, rien de plus juste et nous sommes les premiers à nous incliner. Mais qu'elle nous supprime des faits qui ne la regardent pas et sur lesquels elle n'a rien à voir, voilà qui ne saurait être toléré ; aussi, est-ce avec plaisir que nous avons lu dans les dépêches le coup de massue que viennent de lui porter nos honorables députés en rognant dix mille francs, à titre d'indication, pour la suppression de la censure politique, le crédit demandé.

Nous espérons qu'en Tunisie, on saura s'inspirer de la volonté nationale et qu'on ne nous interdira plus certains articles dont les héros — êtes-vous satisfaite censure — ne méritent pas les égards dont on les couvre, parce que ce sont des bandits de grands chemins et qui ont déjà été fustigés, en temps de paix, comme ils le méritaient.

Il y a aussi des faits sur lesquels on n'arrive pas à s'expliquer pourquoi la censure nous impose le silence.

Ainsi, en adressant nos condoléances émues à la famille Marchis, de Paris et de Boue,

Comprenez qui pourra.

La censure politique va disparaître en France, nous espérons qu'elle ne saurait vivre ici.

ECHOS (Suite)

Naissance

Notre ancien collaborateur et ami M. Joseph Ganouna nous a fait part de la naissance d'un fils qui est venu prendre place à côté de sa gentille sœur aînée, déjà grandette.

Meilleurs vœux et souhaits de bonheur au nouveau-né et félicitations aux parents.

Nécrologie

Nous adressons nos sincères condoléances à M. Née, le pharmacien bien connu de la rue d'Angleterre, qui vient d'avoir la douleur de perdre sa femme.

Au champ d'honneur

MM. Clapier, chef de gare à Sousse, et son frère commissaire de police de Tunis, ont eu la douleur d'apprendre la mort de leur jeune frère tombé glorieusement pour la France sur le front de X...

Propagande

On écrit de Montreux à la « Suisse » de Genève :

Le Gouvernement allemand a trouvé une manière heureuse de porter secours à ses amis de la presse « bien pensante ». Depuis un certain temps déjà, les hôteliers de Montreux peuvent s'abonner gratuitement à tous les journaux importants qui se publient en Allemagne : *Frankfurter Zeitung*, *Neue Munchner Nachrichten*, *Der Tag*, etc., etc., y compris *l'Illustrierte Zeitung*, la *Woche*.

Certains hôtels reçoivent ainsi jusqu'à un kilo de journaux allemands. Dans les maisons appartenant à des Allemands, ces journaux sont adroitement placés entre des journaux suisses et français. Les maisons « neutrales » suisses se gênent moins ; telle salle de lecture est littéralement tapissée du papier germanique, parmi lesquels on chercherait avec peine un journal suisse.

Nous mentirions si nous laissons croire à ces hôteliers que ce déploiement de neutralité leur attire la clientèle sérieuse.

Outre la propagande par les journaux allemands eux-mêmes, ces envois se compliquent fréquemment de brochures diverses qui portent aux nues les délicatesses de la Kultur et les exploits de la

Magasin Général

MAISON FRANÇAISE par sa direction, ses capitaux, sa marchandise

ÉTRENNES-JOUETS

CRISTAUX D'ART de Gallé et de Vez, Orfèvrerie, Bronze d'art et imitation, Sujets en pâte de Sèvres, Bibelots de fantaisie, Petits Meubles, etc., etc.

CONFISERIE

des premières Marques françaises, Chocolats suisses, Nougats en boîtes, Marrons glacés, Fruits confits, Papillottes, etc., etc.

Vins fins, Liqueurs de marque

ENTRÉE entièrement LIBRE pour visiter notre Exposition

Etablissements Orosdi-Back

Société anonyme, capital 10.000.000 de fr. — Siège social 14, rue de Londres, à Paris
TUNIS — 13 et 15, rue Es-Sadikia, 2, rue des Bâges et 22, rue d'Italie — TUNIS

Maison de Confiance Succursale à BIZERTE Maison de Confiance

Exposition et Mise en Vente JOUETS et Articles pour Etrennes

Teutonie avec, sur le leit-motiv de la paix, des variations richement orchestrées.

Phosphate

Les quelques demandes qui se sont produites depuis une dizaine de jours ont été assez aisément servies en phosphate moulu, que les superphosphatiers ont dû vendre faute de pouvoir le transformer. Quelques ventes ont été conclues à des limites inférieures de plusieurs centimes au prix de fr. 1,80 dont parlait notre dernier article ; néanmoins, on peut considérer ce dernier prix le cours réel qui sera sans doute pratiqué pendant toute la campagne de printemps.

Nouvelles de partout

Les internés en Suisse

Le cinquième rapport de neutralité du Conseil fédéral donne quelques détails in-

teressants sur l'internement en Suisse des prisonniers malades.

Il y a actuellement en Suisse 18.848 internés malades ou blessés, savoir :

	Officiers	Troupe	Civils
Allemands . . .	903	3947	496
Anglais	69	1188	—
Belges	64	1076	463
Français	497	9224	1639
Autrichiens . . .	—	—	1

Ont été rapatriés depuis le 1^{er} septembre comme malades :

Allemands . . .	3	10	3
Belges et Français	5	393	105

Les commissions pour le travail des internés sont mises à l'œuvre. Le Gouvernement allemand et le Gouvernement français s'occupent d'organiser des travaux de plus grande envergure ; les matières premières seraient fournies par le pays que cela concerne et les produits du travail lui seraient livrés. Les étudiants internés ont reçu l'autorisation de fré-

Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE. Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Hôtel de la Plage, Hammamet (pension de famille), installé avec tout le confort moderne. Pension depuis 6 francs par jour.

Le gérant : J. Giannitrapani
Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"

quenter les universités et autres établissements d'instruction.

VIENT DE PARAÎTRE Agenda du P. L. M. 1917

En Vente : 2 fr.
A Tunis :
Aux bureaux de l'Agence Bianchi, 5, avenue de France ; de l'Agence Cohen, 5, rue Es-Sadikia, et aux librairies Barlié et Clavé, Danguin, Fortin, avenue de France.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la mer, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires 7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS FINS de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe
Avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Espigadoras-lienses - Rateaux - Faucheuses

Mac Cormick
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT et G. HOFMANN, associés) — Tunis

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements, Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAJ

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

SYPHILIS

Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat. (Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.
Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAJ hebdomad.)
Pour les jours et heures des départs des bateaux, se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux agences de Sousse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis.
La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis les marchandises avec connaissements directs pour tous les points desservis par les Messageries Maritimes. — Services combinés avec les chemins de fer.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

L'Huile qui graisse le plus

VACUUM MOBILOIL
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles = TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 3
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

VÊTEMENTS

J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

